ZIP DE QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES- COMMUNIQUÉ POUR DIFFUSION IMMÉDIATE



L'ÉROSION DES BERGES : LE PLAN PRÉSENTÉ PAR ZIP QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES FAIT SALLE COMBLE À ST-JEAN-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS



Québec, le 25 mai 2023. C'est devant une salle comble d'environ 130 personnes que le Comité ZIP (Zone d'intervention prioritaire) de Québec et Chaudière-Appalaches, en collaboration avec la municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans, a présenté, hier soir, le plan global de protection et de restauration de plus de 13 km de rives de cette municipalité. Les participants portaient toute leur attention, avant la présentation, aux grandes cartes en place pour voir le degré d'érosion sur leur terrain.

C'est ainsi, au tour de St-Jean-de-l'Île-d'Orléans de se doter d'un plan global de protection et de restauration des rives après St-François-de-l'Île-

d'Orléans. Cette approche initiée par l'organisme, est unique dans la grande région de Québec pour offrir un guide d'intervention aussi détaillé aux riverains. Ce plan permet aussi d'avoir des actions harmonisées pour protéger et restaurer les berges.

La municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans subit, comme toutes les zones le long du Saint-Laurent, un phénomène de grandes marées qui s'accentue avec les changements climatiques. Ce phénomène a un impact sur l'accélération de l'érosion des berges. D'ailleurs, plusieurs riverains présents à la rencontre avaient encore en mémoire la grande marée survenue le 23 décembre dernier qui a causé des dégâts. Certains mentionnaient qu'ils n'avaient jamais vu d'aussi fortes vagues de leur vie.

C'est au juste 13,256 km de rive de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans qui ont été scrutés à la loupe. La rive a été sectionnée en 139 segments de rive qui y sont bien documentés et classés selon le degré d'érosion. Ainsi, les berges de cette municipalité sont en grande partie artificialisées généralement par un muret construit dans les années 50 lors de la construction de la voie maritime. Pour le moment, la majorité des rives sont encore en bon état. Pour les secteurs qui sont problématiques, des solutions de restauration ont été proposées dans le plan dans une vision mettant de l'avant la végétalisation, les techniques de génie-végétal ou de phytotechnologie car les végétaux favorisent le maintien des sols en place. Une liste non exhaustive des plantes indigènes est proposée à cet effet dans le guide en ligne.

Lors de la présentation des autorisations nécessaires de plusieurs ministères pour les travaux en rive, plusieurs riverains présents se sont sentis bien découragés par le processus long et ardu et voudraient bien que les choses soient simplifiées pour eux. De plus, compte-tenu de la protection des rives par des murs construits il y a plus de 50 ans, certains riverains qui voient la fin de vie de leur mur de protection de leur terrain, sont préoccupés car il n'y a pas de fonds pour les aider à le réparer ni de fonds de restauration des berges.

Enfin, nous sommes assurés que la municipalité et les riverains ont en main un guide unique qu'ils doivent se l'approprier pour faire les bons choix écoresponsables de solutions de stabilisation et de végétalisation des rives pour protéger leur propriété mais aussi pour la pérennité de la biodiversité du Saint-Laurent.

Les citoyens sont invités à consulter Érosion des berges : plan de protection et de restauration des rives du Saint-Laurent de St-Jean-de-l'Île-d'Orléans -Guide d'utilisation

- Site Web de la municipalité : http://st-jean.iledorleans.com/fra/erosion-des-berges.asp
- Site Web de ZIPQCA : https://www.zipquebec.com/publications-et-revue-de-presse-zip/liste-des-publications-de-la-zip